



La lettre

des assistants maternels de l'Ain

N° 62 - juillet 2025

SOMMAIRE

Dossier

- Santé et environnement

→ p. 1 à 3

En pratique

- Secourisme: un savoir-faire vital

→ p. 4/5

Au fil de l'actualité

- Obligations et droits des assistants maternels

→ p. 6

Fiche lecture

- Des idées pour lire, voir, et sentir la nature !

→ p. 7

Actualités du réseau

- Nouveaux lieux et initiatives du réseau RPE

→ p. 8

→ Tous les numéros de la Lettre sont téléchargeables sur Internet:

www.ain.fr/lettre-assistants-maternels-de-lain

<https://caf.fr/professionnels/nous-connaître/caf-de-l-ain/qui-sommes-nous/retrouvez-nos-publications>



Le corps des jeunes enfants est en plein développement: plus fragile, il est aussi plus exposé aux polluants présents dans notre environnement. Les assistants maternels, au plus près des tout-petits, jouent un rôle clé pour limiter cette exposition. L'enjeu est important, mais inutile de tout bouleverser: vigilance, bon sens et petits gestes simples peuvent déjà faire une vraie différence, pour la santé des enfants comme celle des adultes!

Les enfants ne sont pas des petits adultes! Face aux risques sanitaires liés aux pollutions environnementales, certaines populations comme les jeunes enfants sont plus vulnérables que les adultes et très sensibles aux effets des pollutions, à plusieurs titres.

- Leur exposition aux polluants est plus élevée proportionnellement par rapport à leur poids corporel. Les enfants respirent plus d'air, boivent plus d'eau et mangent plus de nourriture et de poussière que les adultes.
- Leur capacité de détoxicification est plus faible. Le fonctionnement de leur corps, notamment leur capacité de neutralisation et d'élimination

des polluants, n'est pas arrivé à maturité et est donc plus lent.

De ce fait, les enfants ont besoin d'un haut niveau de protection contre les pollutions environnementales. Les préoccupations pour l'environnement et la santé des tout-petits sont omniprésentes pour les familles et professionnels de la petite enfance. Les injonctions et conseils se multiplient, donnant parfois l'impression d'une montagne insurmontable à gravir. C'est pourtant l'accumulation de petits gestes simples au quotidien et parfois simplement le fait d'arrêter certaines pratiques qui permettent d'améliorer la qualité de vie des enfants, des assistants maternels et de leurs familles réduisant l'impact des activités humaines sur l'environnement.. ●

DOSSIER: SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Agir pour la santé des tout-petits:

Éviter les produits trop parfumés, aérer régulièrement, choisir des matériaux plus sains... pour limiter l'exposition aux polluants. Des gestes simples, accessibles à tous, qui participent

Dans leur pratique quotidienne, les assistants maternels peuvent agir concrètement à créer un environnement plus sain pour bien grandir.

Des mesures simples: Dans le logement

Qualité de l'air

L'air qui est à l'intérieur de notre logement est plus pollué que l'air extérieur!

✓ **Renouveler l'air:** aérer et ventiler au moins 10 minutes, une à trois fois par jour (davantage en hiver pour limiter la contagiosité des pathologies hivernales).

✓ **Avoir des grilles de ventilation actives**, en bon état et dégagées, pour éviter l'humidité et la prolifération de champignons dans les pièces sans fenêtres.

✗ **Éviter les désodorisants**, qui polluent l'air intérieur.

✗ **Ne pas utiliser de produits** impliquant une combustion (bougies, encens...) ainsi que la diffusion d'huiles essentielles.



Entretien

✓ Choisir les produits d'entretien avec un label environnemental.

✓ Avoir un aspirateur avec un filtre HEPA, qui limitera les suspensions des poussières dans l'air ou préférer un balayage humide sur les surfaces.

✓ Faire ses produits maison avec vinaigre blanc, savon noir et bicarbonate de soude. La plupart du temps, un chiffon microfibre avec de l'eau chaude suffit, si besoin associé à du vinaigre blanc.

✗ Ne pas ajouter d'huiles essentielles aux produits que vous faites (potentiellement nocives pour les enfants en bas âge).

✗ Éviter les produits sous forme de spray, qui se diffusent dans l'air et irritent les poumons.

Jeux, mobilier et décoration

Les meubles neufs et les jouets en plastique et leurs éléments de colle, vernis ou peinture, émettent des polluants volatiles comme les perturbateurs endocriniens pendant plusieurs mois.

✓ Choisir des jouets d'occasion ou en matières naturelles comme le bois, le coton biologique et le papier recyclé.



Tout matériel d'occasion en bon état est à privilégier. En plus, c'est à la mode!

✓ Si l'on souhaite acheter du neuf, les meubles en bois brut non traité sont une possibilité.

✓ Privilégier les peintures intérieur et extérieur classées A+ qui permettent de colorer ou rénover sans polluer l'air.

✓ Fabriquer soi-même le matériel pour certaines activités, avec des produits courants non toxiques (voir page 3 « La main à la pâte »).

Hygiène

✓ Utiliser eau et savon à base végétale pour le lavage des mains, du visage et du change, toujours sans huiles essentielles.

✗ Limiter au strict minimum l'utilisation du gel hydroalcoolique (amener plutôt une bouteille d'eau et du savon liquide au parc pour se laver les mains.)

Alimentation

✓ Préférer les vrais aliments et plats faits maison.

✓ Cuisiner et réchauffer avec des ustensiles en bois et des poêles et casseroles en inox ou en céramique, moins nocives que le téflon issu du pétrole.

✓ Utiliser des récipients et biberons en verre – attention au risque de casse et de coupures (il existe des protections en



✗ Éviter la consommation régulière de produits alimentaires ultratransformés type gâteaux industriels, poissons panés, nuggets, saucisses, etc. qui en plus de contenir des conservateurs nocifs sont fabriqués avec trop de sucre et de sel.

Micro-ondes : Le micro-ondes n'est pas conseillé. S'il est nécessaire, il faudra vérifier régulièrement son état d'usure et sortir les aliments après un temps de repos équivalent au temps de chauffage. Par exemple, pour un temps de chauffe de 2 minutes, attendez 2 minutes avant de sortir le plat du micro-ondes. Attention à la température après l'avoir utilisé.



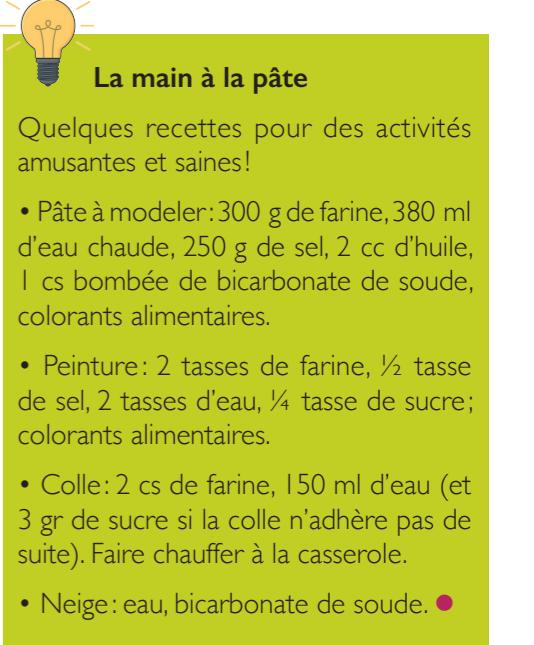
À l'extérieur

Lors des promenades, éviter d'exposer les enfants de moins d'un an au soleil pour limiter l'application de crème solaire (chapeau à larges bords, vêtements couvrants, lunettes de soleil, parapluie sur la poussette). L'été, éviter les sorties aux heures les plus chaudes quand les UV sont au maximum.



Activités

✓ Proposer des objets du quotidien avec lesquels les enfants aiment jouer et imiter (casseroles, couverts en bois, carton, etc.) et utiliser les végétaux naturels (pommes de pin, châtaignes, feuilles d'arbres et branches pour faire de la peinture, des herbiers, etc.).



Label Éco Accueil Petite Enfance pour les assistants maternels

La certification Écolo crèche®, portée par l'association Label Vie, commence à être largement connue. Pour une reconnaissance et une valorisation de ces pratiques au domicile des assistants maternels, il existe à présent une certification équivalente, qui vient d'être lancée : **le label Éco Accueil Petite Enfance**. Les assistants maternels qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de développement durable peuvent se former et se faire certifier et ainsi la valoriser auprès des familles. Le label Éco Accueil Petite Enfance® repose sur un référentiel spécifiquement développé pour le secteur de la petite enfance avec le concours de la CNAF, l'UFNAFAAM, l'ACEPP ainsi que de la FNAPPE. Celui-ci est amélioré chaque année par le Comité Label Vie.

→ <https://label-vie.org/la-demarche/label-eco-accueil-petite-enfance/>
→ ecoaccueil@ecolo-creche.org



Secourisme: des compétences essentielles

Les assistants maternels jouent un rôle crucial dans la sécurité des enfants qu'ils accueillent. Face à des situations d'urgence, votre capacité à réagir rapidement et efficacement peut faire toute la différence. C'est pourquoi les formations spécifiques sont non seulement recommandées mais souvent indispensables dans l'exercice de votre métier. Tour d'horizon des formations obligatoires ou non, et de leur intérêt.

Les gestes de premiers secours à connaître pour protéger les enfants !

Quelle formation est dispensée pendant la formation obligatoire pour devenir assistant maternel ?

Avant de pouvoir accueillir un enfant, tout assistant maternel doit suivre une formation initiale de 120 h, dont 80 h avant l'accueil du premier enfant. Dans l'Ain, cette formation inclut une initiation aux gestes de premiers secours de 12 h, le PSCI (prévention et secours civique de niveau 1), qui constitue le socle de base en termes de secourisme.

Quelle est la différence entre le SST et le PSCI ?

Le SST (sauveteur secouriste au travail) est une formation professionnelle liée au monde du travail. Le programme est à peu près le même pour ce qui concerne la prise en charge des victimes mais le sauveteur secouriste du travail est surtout formé à la prévention des risques liés à son activité.

Un assistant maternel sera donc formé spécifiquement aux gestes de premier secours envers les enfants de 0 à 3 ans, ainsi qu'à la prévention des risques en identifiant les situations potentiellement dangereuses et en mettant en place des mesures pour les éviter.

Enfin, contrairement au PSCI, le dispositif de formation SST impose une obligation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC SST), anciennement appelée recyclage, tous les 24 mois.

Les deux formations sont-elles équivalentes ?

Non, il existe bien une équivalence, mais celle-ci ne fonctionne pas dans les deux sens. Une personne qui possède le SST est réputée détenir le PSCI. En revanche, l'inverse n'est pas valable. Pour obtenir l'équivalence SST, un titulaire du PSCI depuis moins de 2 ans devra suivre un module de formation complémentaire.

Pourquoi est-il important de se former ?

Grâce à la formation SST, vous apprenez à réagir rapidement et efficacement face aux situations d'urgence, garantissant ainsi un environnement sécurisé pour les enfants accueillis. Dans l'exercice de vos fonctions, vous serez la première personne à pouvoir réagir en cas d'accident. Il est essentiel de connaître les gestes qui sauvent !



Comment se former ?

Le SST est notamment proposé par des organismes habilités par IPERIA, plateforme nationale qui accompagne les assistants maternels dans leur parcours de professionnalisation. Ainsi, il fait partie des 58 h annuelles de formation continue auxquelles les assistants maternels ont droit. Dans l'Ain, plusieurs relais proposent des formations de groupe pour les assistants maternels de leurs territoires, principalement en semaine. Il est donc recommandé de se renseigner auprès de ces structures pour connaître les modalités d'accès et de financement. Au-delà de votre quotidien professionnel, ces compétences peuvent également être utiles à titre personnel et citoyen. ●

Témoignage : Se former peut sauver des vies

Agnès Fernandez exerce la profession d'assistante maternelle depuis 1983, sans incident pendant près de vingt ans. Jusqu'à ce jour d'avril 2001, un jour qui avait pourtant commencé comme les autres. Excepté que Simon, un bébé de quatre mois qu'elle garde depuis peu, dort plus longtemps que d'habitude ce matin-là et s'endort très rapidement et sans aide l'après-midi, ce qui est particulièrement inhabituel pour lui. Après le repas de midi, tous les enfants sont couchés pour la sieste, tout est calme. Pourtant, la facilité avec laquelle Simon s'est endormi continue de tracasser Agnès Fernandez, dont l'intuition la pousse à aller vérifier qu'il va bien. C'est ainsi qu'elle le retrouve inanimé dans son lit, le visage blanc, les lèvres bleues. Il ne respire plus.

Perdue, sans formation aux gestes de premiers secours, elle appelle immédiatement le SAMU. Guidée par le médecin au téléphone, elle pratique les premiers gestes d'urgence. L'enfant réagit et reprend sa respiration : elle lui a certainement sauvé la vie, en gagnant quelques minutes précieuses avant l'arrivée des pompiers. Il est ensuite transféré à l'hôpital pour des examens, mais l'arrêt cardio-respiratoire restera inexpliqué.



Pour Agnès Fernandez, cet épisode marque un tournant.

« J'ai encore l'image en tête, vingt ans après. C'est le genre de choses qui vous reste à vie... J'ai rapidement eu le bon réflexe malgré la panique, mais je me sentais impuissante. À l'époque, on n'avait aucune formation, personne ne nous préparait à ça. Après ça, j'ai tout fait pour en obtenir. Je me suis battue pour me former, pour comprendre, pour ne plus jamais être prise au dépourvu. Aujourd'hui, les assistantes maternelles ont la chance d'y avoir accès : il faut vraiment en profiter. Ça peut tout changer, pour nous comme pour les enfants. »

« J'aurais réagi autrement si j'avais été formée. Depuis, je me bats pour cette formation, pour moi et pour les autres. »

Se former, c'est s'engager pour la sécurité des enfants

Les formations en secourisme sont donc un pilier essentiel de la profession d'assistant maternel, qui permettent de garantir la sécurité des enfants accueillis et de renforcer la confiance des parents. Au-delà des bénéfices évidents pour les professionnels dans l'exercice de leur métier, ces compétences peuvent également être utiles dans la sphère privée, sociale et familiale. En vous formant régulièrement, vous démontrez votre engagement professionnel et votre volonté de fournir un accueil de qualité et en toute sécurité. ●

Les enfants et assistants maternels du RPE de Montluel ont découvert le matériel et le travail des pompiers lors de leur visite de la caserne locale.



AU FIL DE L'ACTUALITÉ



Monenfant.fr

Le site monenfant.fr facilite la mise en relation entre assistants maternels et parents et comprend un espace documentaire pour s'informer sur l'actualité petite enfance et trouver les relais petite enfance proches. Depuis 2021, les assistants maternels doivent s'inscrire sur le site et y renseigner leurs disponibilités. Ils peuvent aussi compléter leur profil (offre d'accueil, formations suivies, fréquentation du RPE...). Sur demande, certaines informations peuvent ne pas être affichées. Manquer à l'obligation de déclaration ne peut pas être un motif de retrait ou de suspension d'agrément mais de rappel par la Caf.

En cas de renouvellement d'agrément, l'attestation d'inscription est téléchargeable à la rubrique Mes documents.

Les nouveautés sont à retrouver dans Actualités, page Je suis un professionnel. ●

Rdv dans l'espace « Je suis un professionnel ».

Deux nouvelles vaccinations obligatoires pour les enfants

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les vaccinations contre les infections à méningocoques ACWY et méningocoque B sont obligatoires pour tous les nourrissons.

Si l'enfant n'est pas à jour des vaccins obligatoires pour son âge, vous pouvez proposer une admission provisoire pour 3 mois, le temps pour les parents de commencer la mise à jour du calendrier vaccinal. Passé ce délai, vous êtes responsable du contrôle de la vaccination. Si elle n'a pas débuté, l'accueil de l'enfant doit cesser. ●

Pour toute question : www.ain.fr/solutions/sante-enfants-assmat ou joindre la puéricultrice de PMI.



Nouveau! Pomme de Reinette prête des malles pédagogiques

Le matériel spécifique en petite enfance s'avère parfois coûteux, il vous serait donc utile d'en expérimenter certains avant d'en envisager l'achat ? Grâce au financement du Département et de la Caf de l'Ain, c'est possible !

Pomme de Reinette propose désormais aux professionnels de la petite enfance des prêts de malles pédagogiques (pour 3 semaines) autour de 3 thématiques : « Accompagner les émotions », « Accompagner la sensorialité » et « Installer un espace de répit amovible ». Chaque malle contient du matériel, des livres, un dossier et des ressources.

N'hésitez pas à contacter Pomme de Reinette pour tout renseignement, voir le catalogue ou réserver une malle !

Réservation : <https://urlr.me/RxYjNS>

Renseignements : pomedereinette@eu-asso.fr

Cindy Morel 06.24.03.06.87

Audrey Odorico 06 03 35 97 50

Épidémie de rougeole: vérifier sa vaccination pour protéger les plus jeunes

Une épidémie de rougeole sévit dans plusieurs pays étrangers. Du fait des voyages, les cas de rougeole ne cessent de croître en France. La vaccination des professionnels de la petite enfance contre la rougeole apparaît fortement recommandée. Les professionnels nés après 1980 doivent avoir reçu 2 doses de vaccin ROR. Pour ceux nés avant 1980 non vaccinés et sans antécédent connu de rougeole ou de rubéole, une dose de vaccin ROR est nécessaire. N'hésitez pas à en parler avec votre médecin traitant. ●

Accueil de dépannage: plus d'enfants, ponctuellement



Si votre agrément le permet, vous pouvez accueillir des enfants supplémentaires à titre exceptionnel. Il s'agit d'un accueil dérogatoire de dépannage ; il doit être signalé aux services du Département sous 48 heures, par courrier ou directement en ligne via <https://www.ain.fr/solutions/derogation-agreement-assistant-maternel/> ou en scannant le QR code ci-contre ●

Attestation d'honorabilité

Depuis le 31 mars 2025, les services du Département de l'Ain n'effectuent plus de demande de casier judiciaire lors de l'instruction des demandes d'agrément et de renouvellement d'agrément des assistants maternels.

C'est à la personne elle-même de fournir une attestation d'honorabilité : – La concernant (y figureront aussi tous les mineurs de 13 ans et plus résidant à son domicile) ;

– Pour chaque personne majeure résidant à son domicile ;

– Pour toute nouvelle personne de 13 ans et plus rejoignant son foyer. Cette attestation est à télécharger via <https://honorabilite.social.gouv.fr>

Ces attestations d'honorabilité ne doivent pas être sollicitées par les parents employeurs. Seuls les services délivrant l'agrément et les crèches familiales sont en droit de les demander. ●



Des idées de lecture

Petite sélection* d'ouvrages pour les assistants maternels et les parents, afin d'encourager les enfants dans leur curiosité et leur découverte de la nature par les sens, mais aussi pour les aider à créer du lien et jouer autrement.

La forêt comme terrain de jeu

➤ Bulle et Bob dans la forêt!

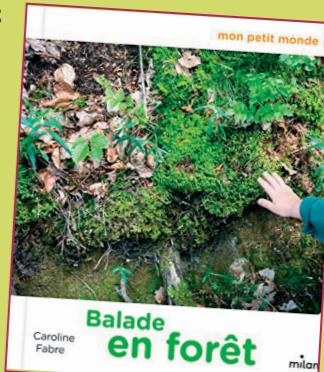
Natalie Tual
Didier Jeunesse
À partir de 3 ans



Bulle et Bob partent se promener en forêt. Ils cueillent des champignons, ramassent des feuilles, observent les écureuils ou apprennent à faire des ricochets. L'histoire est ponctuée de chansons reprises sur le CD audio. Avec les partitions en fin d'ouvrage.

➤ **Balade en forêt**
Photographies par Caroline Fabre
Milan
Pour les 0-3 ans

Une première imagerie photo comme une promenade dans les bois. La forêt, c'est l'un des premiers environnements que l'adulte prend plaisir à faire découvrir à ses enfants !



Transmettre le monde sans dire mot

➤ Viens!

Ramona Bădescu
Édition des Grandes personnes
À partir de 3 ans



Lors d'une résidence de création à Manosque, l'autrice a suivi l'évolution de trois enfants de leur naissance à leur 1 an. Parallèlement, elle a arpентé les environs proches, a photographié la nature et en a fait un imagier qui est une invitation à l'observation du monde.



➤ Mes saisons

Bernadette Gervais
Édition des Grandes personnes
À partir de 3 ans

Un imagier réunissant des photographies et des illustrations de la faune et de la flore des campagnes tout au long des quatre saisons : des feuilles, des plantes, des insectes ou encore des animaux à poils ou à plumes.

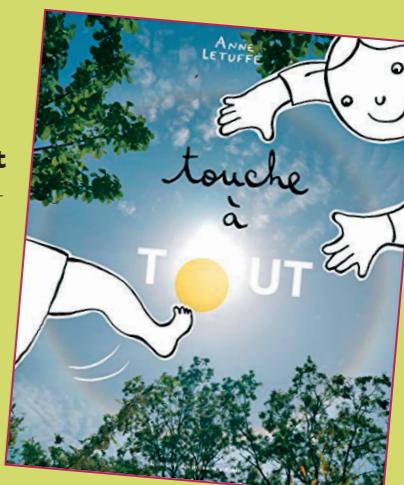
Lire avec les mains

➤ Touche à tout

Anne Letuffe -
Atelier du poisson soluble
À partir de 3 ans

Mousse, cabanes abandonnées et fraises des bois : un documentaire sur la forêt telle que la découvrent les petits pour la première fois.

Dans cet album sans texte, un élément évoquant une activité humaine ou un aspect de la nature est découpé et associé à un jeu d'enfant, afin de créer du lien et de donner du sens aux choses en les mettant en parallèle.





ACTUALITÉS DU RÉSEAU



Nouveaux lieux

■ Des microcrèches ont ouvert à **Bourg-en-Bresse**, **Mézériat** et **Oyonnax**, ainsi qu'à **Parcieux** et **Trévoux**.

Animations

■ Ce printemps, le relais de **Montréal-La-Cluse** a proposé une fois par mois des ateliers yoga bambins, ouverts aux assistants maternels et parents souhaitant découvrir cette discipline.



■ Le RPE de **Meximieux** a organisé une rencontre intergénérationnelle à l'accueil de jour en février. Pour la première fois, des séances de baby gym sont proposées en ce début d'année 2025.



Profession

■ Le 5 avril, le RPE de **Péronnas** a accueilli 12 familles pour ses portes ouvertes organisées pour valoriser le métier d'assistant maternel et les missions du RPE. Échanges conviviaux interprofessionnels, ateliers de lecture, construction et transvasement, parcours sensoriel et coin Snoezelen ont ravi petits et grands !

■ À **Saint-Denis-lès-Bourg**, le relais petite enfance **Bout'Chou** et la crèche du même nom partagent des temps communs collectifs au fil de l'année. Une quinzaine d'enfants et leurs assistants maternels participent à ces ateliers : 1 à 3 sessions de partage et découvertes de chansons entre les groupes, fresque collective selon Hervé Tullet le 22 mai, et itinérance ludique extérieure le 26 juin.



Partenariats

■ De janvier à avril, le RPE **Les Petits Mômes d'Ambronay** propose des séances de yoga pour enfants.

De janvier à juin, dans le cadre du projet « **Respir** », les enfants et leurs assistants maternels participeront également à 6 séances de danse, en partenariat avec le centre culturel d'Ambronay et la Compagnie Passaros.

■ Le RPE de **Péronnas** a prévu 10 séances d'ateliers musique en temps collectifs. Éveil musical, danse et mouvements au son de la guitare, du saxophone et de divers instruments sont au programme, avec Mathilde Dubois.



■ Suite à la formation de 14 heures « **Évolution sensorielle et motrice du jeune enfant** », proposée au RPE de **Montrevé-en-Bresse**, les assistantes maternelles se sont à nouveau réunies le 20 mars pour fabriquer leur propre tapis sensoriel pour les enfants qu'elles accueillent.



■ Au RPE de **Bourg-en-Bresse**, du 10 au 21 mars, c'était projet cirque. Un intervenant a animé 4 temps collectifs d'activités : manipulation, coordination, équilibre, langage... plein de compétences abordées. Fin mars, les enfants ont visité les serres de la ville pour découvrir les semis et créer un tableau végétal.



• Le 3 juillet aura lieu la fête de fin d'année du réseau inter-relais **Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Denis-lès-Bourg, Viriat, Val-Revermont et Ceyzériat-Certines** au parc de Bouvent.

■ Sur le RPE de **Meximieux**, un job dating a eu lieu le samedi 8 février en collaboration avec le LAB (Lieux Accueil Bébés). Il a attiré 13 familles et 14 assistantes maternelles sur la matinée.

Profession (suite)

■ Le 14 janvier, les professionnels de la crèche de **Pont-d'Ain**, les assistantes maternelles du RPE et les familles ont assisté à une conférence sur les réflexes archaïques. En amont, les participants avaient pu assister à un atelier de pratique avec les enfants entre septembre et janvier. Au programme : éveil corporel en lien avec le développement psychomoteur et l'intégration des réflexes archaïques.



■ Dans le cadre de la Stratégie prévention – protection de l'enfance, les différents RPE du secteur **Plaine de l'Ain** et **Côtière** se sont associés à l'association Orthophonie et Prévention 01 (OP01), avec le soutien du Département et de l'Agence régionale de santé (ARS), pour mener des actions de prévention animées par les orthophonistes de cette association.

Ce partenariat a été un grand succès grâce à la mobilisation des RPE de **Pont d'Ain, Ambérieu-en-Bugey, Torcieu, Ambronay, l'association LAB, Lagnieu, Meximieux, La Boisse, Béligeux, Miribel-Neyron, Montluel, Beynost et Saint-Maurice-de-Beynost**.

Il a permis d'organiser 4 conférences mutualisées entre les différents RPE sur le développement du langage oral et les troubles de l'oralité alimentaire, 30 ateliers en matinée pour les assistantes maternelles et enfants accueillis, et 18 ateliers à thèmes ouverts à différents publics (assistantes maternelles, parents, professionnels de crèche...). Un partenariat similaire avait été noué au printemps 2024 sur le secteur **Bugey** et **Pays de Gex**.

■ Les assistantes maternelles de **Viriat** participent à un groupe d'analyse de la pratique depuis plusieurs années.

Pour 2025, sept séances sont prévues avec une nouvelle intervenante psychologue clinicienne.

En mars, ils ont également participé à trois séances de formation continue intitulée « **Signe avec bébé** ».

La Lettre des assistants maternels de l'Ain

Directeur de la publication: Thierry Clément, directeur général adjoint chargé de la solidarité, Département de l'Ain ; **Jérôme Lepage**, directeur de la Caf de l'Ain • **Comité de rédaction:** Lucie Pothin, Melody Cador, Angélique Millour, Géraldine Landré (Département) – Sonia Grandet (Caf de l'Ain) - Charlotte Bertrand, Lucie Charreton, Vanessa Ollier et Juliette Pinot, animatrices de RPE • **Réalisation:** Abscisse Communication •

Rédaction: Alexandra Palumbo • **Crédits photographiques:** Département, Caf de l'Ain, RPE, assistants maternels • **Illustrations :** Pixabay, Freepik (Stefamerpik et Prostooleh), Vecteezy • **Impression:** ESAT du Colombier – ODYNEO – Tél. 04 79 87 34 33.

